

# LA NOTION DE DISCOURS DANS LE PROCESSUS DE LA TRADUCTION PRAGMATIQUE

ABAH, John Igbah,  
Department of French,  
Federal College of Education. Eha-Amufu.  
Enugu State.  
E-mail: [abahigbahjohn@yahoo.com](mailto:abahigbahjohn@yahoo.com).

## Résumé

Le besoin de communication qui est à l'origine du langage humaine, donna naissance alors à la traduction; dès qu'une pluralité de langue apparaît, la traduction s'impose, l'homme trouve une solution à la punition de Babel la traduction devient indispensable. Du fait que la traduction a pénétré dans et serait désormais inséparable de tous les départements de la vie sociale, nous nous sommes trouvés devant des polémiques sur ce que doit être la nature de la traduction. Les divergences des définitions et des théories de la traduction surgissent et par conséquent, la recherche d'un point de convergence des idées devient alors une tâche difficile. Néanmoins, la réflexion de Cicéron et d'Horace sur la nature de la traduction aura plus tard une influence majeure sur les théoriciens et les théories contemporaines. Les théoriciens vont se servir des idées de ces deux personnages. Selon, eux la traduction; doit être axée sur *Non verbum de verbo, sed sensum experientere de sensus* » (*of expressing not word for word but sense. for service or (figure for figure)*). Autrement dit, on ne traduit pas mot à mot mais le sens du discours. Ce travail vise à appliquer la notion de discours à la traduction d'un texte pragmatique.

**Mots-clés:** Discours, Sens, Processus.

## The Notion of Discourse in the Process of Pragmatic Translation

### Abstract

Communication and language are inseparable from man. Once there is a plurality of language, translation becomes imperative as the only solution to the punishment of the biblical Tower of Babel. It is incontestable that translation is indispensable in every sphere of human life and as a result, proponents of theories of translation and translators have found themselves in the task of coming up with an all embracing definition, process and nature of translation. However, the idea and thought of Cicero and Horace on the nature of translation offered a clear direction to theorists of translation and translators. For Cicero and Horace, the act of

translating must be anchored on *non verbum de verbo, sed sensune experiencere de sensus*. In other, wards, the act of translating does not operate on word for word translation but only performed on the meaning of the discourse (message). This paper aims at applying the notion of discourse to the translation of a pragmatic text (judicial discourse)

**Keywords:** Discourse, Meaning, Process.

### **Introduction**

Avant d'aborder notre sujet *La Notion de discours dans le processus de la traduction*, il convient de jeter un coup d'œil sur ce que nous considérons comme les trois pierres d'angle de la traduction à savoir le **langage**, la **langue** et la **parole** (ou discours.)

Le mot **langage**, **langue** et **parole** sont employés l'un pour l'autre et par suite on entend souvent des phrases comme le langage des parfums, le langage d'amour ou encore, le président a un langage très riche. Cette conception du mot langage a sans doute, engendré de controverse sur la nature et l'emploi du mot langage.

Le Petit Robert (1999), dictionnaire d'aujourd'hui définit le mot **langage** comme:

Fonction d'expression de la pensée et de la communication entre les hommes, mis en œuvre par la parole ou par l'écriture.

Coseriu (1979), considère le **langage** comme une activité; il accord trois niveau au langage à savoir, le niveau universel (le langage), le niveau historique (la langue) et le niveau individuel (la parole)

Quant au niveau universel, il affirme que c'est la capacité de l'être humain de s'exprimer, et cette capacité du **langage** est primordiale et non historique mais conceptualisation. D'autre part, le niveau historique rejoint à la capacité d'acquérir une compétence langagière, c'est la langue. Pour lui la langue s'acquiert au cours d'une période.

Le troisième niveau étant le niveau individuel du langage est le discours. Coseriu, définit le discours comme l'acte de parole, ou un ensemble d'acte de parole d'un individu donné, dans une situation donnée.

Cocula et Peyroutet (1980) ont réfléchi sur ces trois mots d'une façon plus claire, à savoir, le **langage**, la **langue** et la **parole** (ou discours). Pour eux, le langage est la faculté d'émettre des signes vocaux articulés qui permettent la communication. Cette faculté est à la fois physiologique et psychique. Elle utilise les organes situés du nez et des lèvres au larynx et elle implique une vocation d'intelligence. Innée cette faculté appartient à notre mémoire génétique c'est-à-dire la structure des A.D.N. (acides désoxyribonucléiques) le langage, faculté de communication se révèle à travers les langues dont l'acquisition est strictement culturelle.

Il faut donc nettement affirmer: s'il y a Un langage, il y a des langues, produit socioculturel d'activité langagière.

### **Langue**

Une langue est assimilable à un code utilisé par un groupe ethnique: Elle comprend un ensemble d'éléments les signes du lexique et leur combinatoire, la grammaire. En fin la langue est sociale.

### **Parole**

La parole par contre est la mise en œuvre par un locuteur du répertoire des signes et des règles que constitue une langue.

### **Discours**

Le discours est un ensemble de réalisations linguistiques, orales ou écrites par un individu: c'est le produit d'une parole. La langue et la parole (ou discours) s'instaurent des rapports dialectiques. La langue c'est la norme tandis que la parole (ou discours) c'est l'écart, le discours est né de la parole.

D'après le dictionnaire de la Langue française Lexis Larousse (1998) Le mot discours' est « Le langage mis en action et assumé par le sujet parlant ; tout énoncé supérieur à la phrase, considéré au point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases : (L'analyse du discours)

Newmark, (1983) définit l'analyse du discours comme une opération au niveau de la cohésion, les enchaînements qui relient les phrases aux autres composants grammaticaux et lexiques. Bien entendu Newmark est un pratiquant acharné de l'approche linguistique de la traduction, donc on voit bien que sa position se penche largement sur la théorie linguistique de la traduction. Par conséquent sa conception de l'analyse du discours ou la notion du discours est ancrée dans la langue.

Examinons la définition proposée par Coseriu, (1979) pour lui le discours se définit comme «Le niveau individuel du langage (sprache) caractérisé par son *appropriation* (angemessen) à la finalité de l'acte de langage. Le discours fonction de la compétence d'expression et il a un contenu propre. «**Le sens.** »

Il faut noter que cette définition du discours donnée par Coseriu tend vers l'idée du discours telle qu'elle a été conçue par Seleskovitch, chef de file de la théorie interprétative. Il est à remarquer que le « sens » étant la finalité du discours chez Coseriu est aussi évoquée par Seleskovitch mais cette fois elle préfère employer Le mot « Le Vouloir dire »

A partir de 1976 Seleskovitch (1986) avait déjà remplacé le terme « parole » par celui du discours. La substitutions' opère lorsque Seleskovitch prend ses distances vis-à-vis de Saussure et de sa terminologie. Pour Seleskovitch le discours est L'acte de langage par lequel un locuteur exprime son vouloir dire. L'expression du vouloir dire dans le discours implique en même temps une maturation et une précision de la pensée non verbale, au fur et à mesure que celle-ci prend forme en se coulant dans des signes linguistiques et que l'orateur enregistre l'effet produit par son discours sur l'auditoire, le discours naît de l'association par un locuteur de connaissances pertinentes non verbales et d'une parole –la mise en œuvre de la langue pour rendre compte d'un état de conscience.

Ou encore les discours est « création constante » il est « la performance » « la charnière ou la pensée » enfin le discours est « individu » c'est-à-dire l'expression d'une pensée individuelle. Il faut noter que le terme "discours" et le "texte" désigne le même fait. C'est-à-dire, le texte oral et le texte écrit. Il faut signaler que le discours fait disparaître la nuance de la polysémie et de l'ambiguïté car ces derniers sont issues de la langue. Seleskovitch ne tarde pas à souligner lorsqu'elle dit « le discours est d'une part en deçà de ses virtualités sémantiques car il est univoque et d'autre part, il les dépasse car il crée des sens »

Force est de noter que le discours ne peut jamais engendrer le sens sans le partenariat avec le complément cognitif. Cette idée est renforcée par Seleskovitch en ces mots. « Le discours sur lequel travail l'interprète n'existe pas par le seul fait des mots qui le composent ; il n'existe comme tel, il n'est émergea que dans l'acte par lequel l'orateur articule sa pensée dans les mots, ou dans l'acte par lequel l'interprète ou tout autre auditeur comprend les mots prononcés en les associant à des compléments cognitifs. »

Elle va plus loin pour mettre l'accent sur la relation étroite qui existe entre texte et discours. Pour elle « le texte n'existe en tant que tel qu'à partir du moment où il est lu et là, il retrouve le dynamisme inhérent du discours

A ce stade on peut supposer que le texte ou le discours d'après l'école interprétative est porteur du sens (message) qui est l'objet principal de la traduction et que le discours n'a sa valeur communicative que lorsqu'il est inséré dans le complément cognitif lié à l'extra linguistique,

Ce qu'il faut retenir est que le discours qui concerne le traducteur n'est ni discours philosophique ni discours sémantique, mais c'est le discours traductologique qui a sa finalité dans le vouloir dire (sens du message) néanmoins, il faut toute fois signaler la dichotomie entre le discours oral et le discours écrit bien que les deux soient enracinés dans la méthode interprétative, il y a toujours des différences qu'il faut signaler.

### **Les différences entre l'oral et l'écrit**

Le fait qu'il y ait des différences entre l'interprétation orale et la traduction écrite est sans doute une réalité incontestable.

Cary, (1958) Souligne la différence entre ce qui qualifie comme le « dire pétrifié » du texte et le caractère vivant et complet du discours oral. Il souligne que: *Seule, la parole parlée possède la plénitude du langage humain et c'est mutiler l'homme que de ne s'intéresse qu'à ce qu'on peut capter la feuille imprimée [...] l'interprète se trouve en présence d'un homme que vit, qui pense et qui parle. C'est cela qu'il est appelé à rendre.[ ]..*

L'interprète qui est présent aux circonstances d'émission et de réception de la parole constate que l'orateur a conscience de ses auditeurs et essaie de tisser ou adapter la formulation de sa pensée au niveau de la compréhension de ses auditeurs.

Par contre, l'écrit ne livre pas son sens aussi facilement que l'oral. L'écrit est séparé des circonstances dans lesquelles il a été produit, auteur et lecteur ne sont plus reliés que par la forme et rarement par le fond. Le texte écrit, lui aussi est acte de communication, rédigé par un auteur, visant des lecteurs. Néanmoins il y a toujours un point de

convergence entre l'oral et l'écrit et ce point c'est la compréhension. Dans l'oral comme dans l'écrit, comprendre c'est interpréter. Il faut noter que la démarche du texte (texte de départ) au sens et du sens (message) à un nouveau texte (texte de réexpression) est la même que celle qui va d'un discours oral à son interprétation. Cette démarche du texte au sens et du sens à un nouveau texte est faite à travers trois grandes étapes, du moins pour la traduction écrite (processus traduisant) à savoir:

**La Compréhension (déverbalisation)**

**La Réexpression (Réverbalisation)**

**L'Analyse Justificative.**

Pour la cohérence du travail, nous devrions examiner le premier élément du processus de la traduction à savoir la compréhension mais pour le souci de simplicité et la logique de cette étude nous avons jugé bon d'apporter une réflexion sur le mot "sens" étant donné que la compréhension implique la conceptualisation du sens dans un discours et que le sens est au centre du processus traduisant, le sens traductologique est celui qui permet au traducteur de restituer le contenu du message, la finalité de la compréhension.

## **LE SENS.**

Il faut noter que le sens n'est jamais la somme de mots.

Sartre, (1985) dans son œuvre, *Qu'est-ce que la littérature ?* a remarqué:

*[Ainsi] dès le départ, le sens n'est plus contenu dans les mots puisque c'est lui, au contraire, qui permet de comprendre la signification de chacun d'eux; et l'objet littéraire quoiqu'il se réalise à travers le langage, n'est jamais donné dans le langage:[...] aussi les cent mille mots alignés dans un livre peuvent être lus un à un sans que le sens de l'œuvre en jaillisse; le sens n'est pas la somme des mots, il en est la totalité organique.*

Autrement dit, le sens est un ensemble déverbalisé, retenu en association avec des connaissances extra-linguistique. Il se manifeste simplement de façon plus ou moins évidente et accompagne toujours la perception de signes linguistiques

Lederer a souligné que l'instrument sonore ou graphique employé pour communiquer ne donne lieu à une perception consciente qu'à un degré élémentaire, alors que le sens correspond à un état de conscience.

De la même manière, Seleskovitch, D.(1976) a remarqué que:

*Le sens est un vouloir dire extérieur à la langue, antérieur à l'expression chez le sujet parlant, postérieur à la réception du discours chez sujet percevant [...] L'émission de ce sens nécessite l'association d'une idée non verbale à l'indication sémiotique (parole ou geste, peu importe en soi le support qui se manifeste de façon perceptible)[...], la réception du sens exige une action délibérée du sujet percevant....*

Le sens c'est l'idée ou si l'on préfère le vouloir-dire du locuteur, et chez l'auditeur, c'est le compris 290. Le sens reste étroitement lié à l'action du sujet. Il est à la fois finalité

de l'action du sujet parlant. Il est à la fois finalité de l'acte de parole, puisqu'on ne s'exprime que pour transmettre un vouloir dire qui est la finalité de l'acte de compréhension.

Un autre aspect qu'il faut examiner est celui de saisie du sens. Autrement dit, comment peut-on se saisir du sens d'un texte?

### **La saisie immédiate du sens**

Certains auteurs ont des idées divergentes sur cet aspect du sens c'est-à-dire la saisie immédiate du sens. Sperber et Wilson, (1994) ont postulé deux étapes dans la compréhension des textes. La première consiste à comprendre la langue du texte. Tandis que la deuxième est celle d'en « inférer » le sens à l'aide de connaissances extra-linguistiques. Le point de vue de Lederer est différent de celui de Sperber et Wilson, elle affirme que la saisie du sens n'est pas le produit d'étapes successives mais d'une seule démarche de l'esprit. Le cognitif et l'affectif ne sont pas dissociés du sémantisme. Les deux éléments à savoir le cognitif et l'affectif constituent un tout dans l'esprit de l'auteur comme dans celui du traducteur.

### **Les unités de sens**

Les unités de sens, nous avons constaté que ces éléments sont plus apparents dans l'interprétation consécutive. C'est la constitution du sens par des petites unités mentales, distincte- une idée. Lederer, (1994) voit l'unité de sens comme le résultat du point de capiton, la fusion en un tout du sémantisme des mots et des compléments cognitifs. Cette idée d'unité de sens peut se concrétiser dans la situation où l'auditeur qui connaît bien le thème traité et qui situe bien la position de l'orateur n'a pas besoin de percevoir l'énoncé jusqu'à la fin avant de le comprendre. L'unité de sens dans la traduction est le plus petit élément qui permette l'établissement d'équivalences.

### **La compréhension**

Le dictionnaire Le Petit Larousse Grand Format 1998 définit le mot Compréhension n.f. comme 1. Aptitude à comprendre ; intelligence. 2. Aptitude à comprendre autrui: bienveillance. Indulgence. 3. Possibilité d'être compris, en parlant d'une chose. 4. Totalité des caractères enfermés dans un concept. Le mot qui nous revient plusieurs fois est le verbe 'Comprendre'

Qui signifie ; 1. Concevoir; saisir le sens de. Comprendre la pensée de quelqu'un. 2. Admettre avec plus ou moins d'indulgence les mobiles de quelqu'un, les raisons de quelque chose.

La première entrée de la définition du verbe '*comprendre*', répond à notre attente c'est-à-dire, Concevoir; saisir le sens de.

La compréhension est un acte de concevoir ou de se saisir le 1 sens de quelque chose.

Kade (1994) voit la compréhension comme un décodage de significations linguistiques, précisées par des connaissances thématiques et situationnelles. Il la résume comme une opération d'assimilation de l'information contenue dans le communiqué.p260.

Pour Coseriu, le processus de la compréhension est divisé en deux phases. La première phase est l'opération traduisante au cours de laquelle le traducteur s'approprie le sens d'un texte, une démarche sémasiologique, c'est-à-dire à une démarche par laquelle le récepteur part du signe linguistique pour déterminer le designatum et dans une deuxième phase de l'opération, le traducteur, comme le locuteur, procède de façon onomasiologique en attribuant une signification linguistique à ce designatum. Il faut signaler que les deux démarches proposées par Coseriu la démarche qui part de l'opération sémasiologique et celle d'onomasiologique indiquent déjà la compréhension du sens et la réexpression du sens par le moyen linguistique.

A ce stade il nous revient d'examiner l'idée de Seleskovitch sur la compréhension traduisante.

La compréhension est une activité de la mémoire qui implique: à faire ' ' intervenir les connaissances linguistiques et extralinguistiques. C'est la 'réduction' de l'information au sens; la réduction du 'langage' au sens qu'il véhicule; et aussi la connaissance de la langue des interlocuteurs, mais aussi des éléments du sujet traité. la connaissance des mots et la connaissance des choses. Seleskovitch et Lederer nous font savoir qu'il y a deux éléments composants de la compréhension- le bagage cognitif, et le contexte cognitif: le bagage cognitif constitue « de souvenir de fait d'expérience, d'événements qui ont marqués d'émotions. Et aussi des connaissances théoriques, des imaginations, le résultat de réflexions, le fruit de lecture [...] la culture générale et le savoir spécialisé [...] tout contenu dans le cerveau sous une forme de verbalisée dans laquelle chacun puise pour comprendre un texte, il est aussi ce qui se nomme en anglais encyclopedic (ou world) knowledge connaissance encyclopédique ou connaissance du monde il comprend toutes les connaissances, linguistique et extra linguistiques, emmagasinées dans la mémoire de l'individu ; réactivables à tout moment par une sollicitation extérieure ou intérieure. » D'autre part le contexte cognitif est ' ' tout ce qui se situe dans l'esprit du traducteur, de complément extra-linguistique, information déverbalisée, qui lui vient du texte.

Lederer préfère le verbe comprendre. Pour elle, comprendre un texte c'est faire appel à une compétence linguistique et, simultanément, à un savoir encyclopédique. Il faut signaler que les connaissances linguistiques du traducteur font partie de son bagage cognitif, celles-ci sont indispensables à la compréhension des textes et à leur réexpression. La connaissance de sa langue implique la compréhension des présupposés et des sous-entendus (comprendre les implicites) Il est à noter que le lecteur comme l'auditeur, le traducteur comme l'interprète, combinent l'implicite et l'explicite pour comprendre les textes. Les présupposés étant compris avec la langue, les sous-entendus reste extérieur à l'acte de traduction, c'est ce qui s'ajoute à la langue pour la compréhension des textes c'est- à-dire la connaissance encyclopédique. Une excellente connaissance de la langue originale donne directement accès au sens; seule une excellente maîtrise de la langue d'arrive permet la réexpression adéquate de ce sens.

Bref, la compréhension est un processus par lequel il nous est possible de dégager un sens déverbalisé d'une chaîne sonore ou visuelle. Le recours aux connaissances linguistiques et aux compléments cognitifs (bagage cognitif et contexte cognitif) pertinents font de ce sens un équivalent du vouloir dire préverbal de l'orateur. En fin, c'est un processus de décorticage intellectuel pour arriver au noyau. Le traducteur passe par les

signes linguistiques pour atteindre le sens (le vouloir dire de l'auteur.) Les signes linguistiques ne sont que le panneau de direction par lequel il nous est possible de s'appropriier ou de se saisir le message d'un texte.

### ***La reverbalisation***

La reverbalisation est une étape qui fait appel à la capacité de rédiger un texte, le traducteur devient maître de l'expression en suivant plus consciemment les méandres de pensée afin de déclencher le mécanisme conduisant à la découverte d'une équivalence acceptable. C'est une étape un peu complexe qui demande beaucoup de réflexion, c'est une exploration qui implique le jugement de valeur, et de rester fidèle au sens du message – le vouloir dire de l'auteur original. Cette étape présente un caractère subjectif parce que chaque traducteur a son expérience particulière qui détermine sa démarche adoptée.

### **L'analyse justificative**

Un stade où le traducteur s'efforce de vérifier si les phrases qu'il jette sur le papier seront comprises par la collectivité linguistique à laquelle l'œuvre traduite est destinée. Ayant écrit sa traduction, le traducteur devient lecteur de sa propre version demandant si son œuvre traduite est suffisamment adaptée au nouvel univers de connaissance et de sensibilité à laquelle elle s'adresse ; et est-ce que, en tant que traducteur qui a pour objectif de communiquer le vouloir dire de l'orateur a suffisamment adapté sa formation pour se faire comprendre ?

L'analyse justificative a pour but de vérifier l'exactitude de la solution (provisoire) retenue. Cette vérification consiste à s'assurer que l'équivalence rend parfaitement tout le sens de l'énoncé initial.

La traduction interprétative se résume dans les étapes suivant: Dégager les idées (processus de compréhension/ déverbalisation), reverbaliser (processus de réexpression, une étape qui donne au traducteur la liberté de réexpression en restant fidele au sens du texte original. La dernière étape est de vérifier la justesse des mots utilisés pour la restitution du sens.

**Texte source**

**texte d'arrivée**

**Original text**

**targetted text**

**TRY BUHARI, AG COUNSELS**

**QUE BOUHARI SOIT INCULPE AVIS  
DU PROCUPEUR GÉNÉRAL.**

*(Anglais)*

*(Français )*

Attorney general of the federation and justice Minister, Mr. Kanu Agabi, said yesterday that it was in the best interest of the country and of the former speaker of the house of Representatives, Alhaji Ibrahim Buhari, to charge him (Buhari) to court over the allegations against him.

**Le Ministre de la justice et le procureur général de la Fédération nigériane, Le Maître Kanu Agabi, avait bien déclaré hier que c'était pour l'unité nationale et le respect pour la dignité de l'ancien Président de la chambre des députés, Elhadj Ibrahim Bouhari, que celui-ci (Bouhari) soit traduit en justice pour les accusations portées contre lui.**

Mr. Agabi, a senior Advocate, told newsmen in Abuja that accordingly the police "shall continue with the investigations which they have commenced against Alhaji Ibrahim Salisu Buhari and shall have him charged with the appropriate court in due time".

**S'adressant aux journalistes à Abuja, la capital politique du Nigeria, le Maître Agabi (Magistrat Supérieur) a déclaré en ce terme : «que la police continue jusqu'au bout, les enquêtes déjà en cours afin que Bouhari soit inculpe selon la loi judiciaire.**

**TITLE: TRY BUHARI, AG COUNSELS (ANGLAIS LANGUE SOURCE)**  
**TITRE: QUE BOUHARI SOIT INCULPE, AVIS DU PROCUREUR GENERAL.**  
**(FRANÇAIS, LANGUE D'EXPRESSION)**  
**LA MISE EN SITUATION**

Il nous incombe de signaler au premier abord que la méthode qui sera mise en œuvre pour analyser notre texte est l'approche interprétative postulée par L'ESIT. Force nous sommes de signaler que cette théorie interprétative qui a son origine dans l'interprétation orale (interprétation des conférences internationale) s'applique également à la traduction écrite. Il est à noter que la réussite de l'application de l'analyse interprétative au discours dépend d'une activité "pré traduction". Claude Namy a souligné qu'avant d'effectuer un quelconque exercice de la traduction, il est important de se poser les questions suivantes, à savoir « *Who is the Speaker ?* » « *What is his nationality ?* » « *What is his cultural background ?* » « *What is he hoping to achieve ?* » . . . « *What is his personal view?* » Et Seleskovitch ne fait que renforcer cette idée lorsqu'elle dit que tout discours quel que soit son caractère, s'insère en effet dans une « **situation** » où l'orateur est aussi conscient que les auditeurs.

Ainsi on est devant un discours prononcé le 22 juillet 1999 par le procureur Général de la Fédération nigériane, le maître Kanu Agabi, peu après la démission du porte-parole de la Chambre des députés, Elhadj Ibrahim Salisou Bouhari suite aux accusations de déclaration frauduleuse et falsification portée contre lui. Tandis que la chambre des représentants avait adopté la résolution de lui pardonner, le procureur général, après avoir pesé son avis sur sa décision, avait déclaré qu'il (Bouhari) soit traduit en justice dans le but de préserver l'intérêt national et celui de Bouhari.

Le discours présente toutes les caractéristiques qui permettent d'éprouver la qualité d'interprétation. Le langage du discours est parfaitement écrit et le vocabulaire est tantôt religieux et tantôt judiciaire; Les arguments sont serrés et émotionnels ; le discours s'intègre dans l'actualité brûlante (l'affaire scandaleuse du porte-parole de la chambre des représentants) les idées sont développées propres au style de l'orateur. Les opinions professionnelles de l'orateur qui sont relevées dans le discours sont respectées. Nous avons inlassablement mené un combat contre le transcodage pour la recherche des équivalences à savoir, l'équivalence contextuelle, l'équivalence situationnelle et l'équivalence communicative pour ne citer que ces trois

Nous abordons l'analyse de notre travail par une réflexion sur les titres des deux textes à savoir, le texte original et le texte d'expression.

« **TRY BUHARI, A.G. COUNSELS** »  
Réalise par

**«QUE BOUHARI SOIT INCULPE AVIS DU PROCUREUR GENERAL»**

D'une manière générale dans la presse écrite, le titre d'un quelconque discours est d'une part le résumé des idées exprimées dans le discours et d'autre part c'est un moyen efficace d'attirer l'attention des lecteurs sur les idées qu'abrite le discours/texte.

Dans notre cadre de travail, le titre donné à l'original ainsi que celui du texte d'expression signalent la finalité du discours. C'est-à-dire le vouloir dire de l'orateur. Le langage utilisé dans les deux textes – l'original et le texte traduit est un peu technique et tombe dans le domaine judiciaire. On trouve dans l'original le mot « *TRY* » Notons que ce mot s'apprête à la nature polysémique. De la même façon si nous effectuons la traduction « *TRY BUHARI* » comme « *ESSAYER BOUHARI* » Là encore, nous nous trouvons dans la traduction linguistique voire le transcodage qui sans doute résultera à un non-sens, un manque de communication. En outre, nous avons constaté que « *TRY BUHARI* » peut relever une signification linguistique qui donnera « mettre Bouhari en épreuve » Donc nous sommes obligés d'aller au-delà de la signification linguistique pour trouver l'actualisation du mot « *TRY* » dans le contexte extralinguistique et par là nous avons pu saisir la désignation du mot qu'il s'agit d'un terme judiciaire. Alors nous nous proposons de la traduire comme « **QUE BOUHARI SOIT INCULPE** » comme une équivalence parfaite. Il est à noter que notre traduction n'est pas la seule car il y a aussi la possibilité de la rendre par « **QUE BOUHARI SOIT TRADUIT EN JUSTICE** » et qui exprime également la même idée. De toute façon nous avons opté pour la première traduction en tenant compte du fait que l'énoncé (titre) suscitera chez le lecteur français une réalité d'avenir. De plus nous sommes conscients que le titre d'un discours doit être court et captivant et s'accorder à l'idée exprimée dans l'original.

Quant au nom « *BUHARI* » en anglais et traduit comme « **BOUHARI** » en français. Notre décision d'introduire la lettre « *O* » se place dans le domaine de la phonétique française. Le lecteur français non-averti aura du mal à entendre [Byhari] alors que c'est [*Buhari*] = *Buhari*. En tout état de cause nous avons constaté que la plupart des noms arabiques en anglais ont leurs équivalences dans la langue française, à titre d'exemple nous avons « *ABU* » en anglais qui donne en français comme « Abou » il en est de même avec « *Usman* » qui donne comme « *Ousmane* ». Ensuite l'abréviation « *AG* » se traduit en « *PROCUREUR GENERAL* » Bref notre traduction du titre du texte d'expression répond aux exigences de l'approche interprétative qui est axée sur la recherche des équivalences.

Dans le souci de lisibilité et la rigueur du travail, nous avons jugé bon de repartir le travail (texte) selon les enchaînements des idées. C'est en s'appuyant sur cette idée que nous avons effectué la traduction du premier paragraphe.

**ORIGINAL**

*« ATTORNEY-GENERAL of the Federation and Justice Minister, Mr. Kanu Agabi, said yesterday that it was in the best interest of the country and of the former Speaker of the house of Representative, Alhaji Ibrahim Buhari, to charge him (Buhari) to court over the allegations against him »*

Restitué comme:

**« Le Ministre de la justice de la Fédération nigériane, Le Maître Kanu Agabi, avait bien déclaré hier que c'était pour l'unité nationale et le respect pour la dignité de l'ancien Président de la Chambre des représentants, Elhadj Ibrahim Salisou Bouhari, que celui-ci (Bouhari) soit traduit en justice pour les accusations portées contre lui »**

Cette première partie de notre travail présente un caractère d'introduction, c'est un énoncé qui précède le discours. Il est reporté par le rédacteur dans le but de susciter un effet chez le lecteur et cet effet nous le ressentons déjà qu'il y a une situation bouleversante voire confuse. Et on le constate par l'énoncé « *in the best interest of the country* » et traduit comme: « **pour l'unité nationale** » une situation qui a besoin d'être mise en bonne voie selon la dictée de la loi nationale.

Evidemment, notre choix de l'équivalence de l'énoncé « **pour l'unité nationale** » au lieu de « **pour l'intérêt national** » (qui est d'ailleurs, une équivalence possible) est ancré dans le fait que les mots « **intérêt national** » ne suscite pas l'effet désiré chez le lecteur car le mot « **intérêt** » se heurte à des significations polysémiques, voire sémantiques. Le mot peut signifier l'intérêt économique, l'intérêt politique ou militaire tandis que les mots « **l'unité nationale** » est plus directe et plus frappant sur le plan du patriotisme. De plus, chacun et chacune a le devoir de défendre son pays contre la désintégration.

De la même veine, le mot « **dignité** » exprime mieux l'émotion et le sentiment du procureur général car le mot « **intérêt** » nous l'avons déjà dit, s'apprête à la polysémie. Ici encore « **l'intérêt** » peut signifier l'intérêt égoïste, ou l'intérêt de mener une mauvaise conduite.

En fait le mot « **dignité** » cadre bien dans la notion du discours vu du côté de la situation dans laquelle le discours a été prononcé. Il ne faut pas oublier que Bouhari fut déjà un objet de condamnation avant qu'il soit traduit en justice. C'était dans cette perspective que le procureur Général a lancé un appel à la population d'avoir une attitude généreuse envers Bouhari.

*« Mr. Agabi a senior Advocate told newsmen in Abuja that accordingly, the Police "shall continue with the investigation which they have commenced against Alhaji Ibrahim Salisu Buhari and shall have him charged with the appropriate offences in the appropriate court in due time.*

Rendu Par:

**« S'adressant aux journalistes a Abuja la capitale politique du Nigeria, le Maître Agabi (magistrat supérieur) a déclaré en ce terme « que la police continue les enquêtes déjà en cours pour que Bouhari soit inculpe selon la loi judiciaire »**

Nous sommes toujours dans la dernière partie de l'introduction. Il faut noter que dans cette partie il y a la parole du procureur Général qui est cité. Et cependant, notre traduction réalisée à partir de l'original nous a amené à faire quelques constats. Premièrement, le texte présente un caractère de verbiage à savoir, l'énoncé dans l'original qui dit « *with appropriate offences in appropriate court in due time* »

On peut se demander pourquoi le procureur Général a fait de telle remarque alors qu'il savait de quoi il s'agissait. De toute façon nous supposons qu'il ne s'agit de rien d'autre que de tirer l'attention sur le processus judiciaire qu'il faut suivre. Deuxièmement, nous avons essayé de trouver une équivalence pragmatique c'est-à-dire l'énoncé traduit est simplifié et adopté à la connaissance ou à la compréhension du lecteur français. « **que Bouhari soit inculpe selon la loi judiciaire** » Nous avons eu mal à trouver l'équivalence des mots « *Senior Advocate* » et le problème nous l'avons constaté, réside dans le registre judiciaire et par conséquent nous avons recours à l'équivalence connotative pour donner « **Magistrat Supérieur.** » De même, « *Mr. Agabi* » est rendu par « **Le Maître Agabi** » Et pour ne pas donner l'idée d'Abuja comme étant le pays Nigeria comme il est l'usage chez des journalistes (prenant une partie pour toute, comme Paris pour la France) nous avons adopté la méthode explicite pour nous donner l'énoncé « **Abuja, la capital politique du Nigeria** » Nous supposons que le lecteur français ne connaît rien de la structure administrative du Nigeria.

Il est à noter que l'énoncé traduit « **selon la loi judiciaire** » souligne la nécessité de mener les enquêtes en respectant les procédures de la loi judiciaire pour établir l'exactitude des faits. Bref, le processus judiciaire doit être obligatoirement suivi.

## **Conclusion**

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la traduction n'est jamais un simple bricolage linguistique qui implique le fait de confectionner les mots de la langue de départ sur les mots de la langue d'arrivée. Le processus/opération traduisante, surtout l'approche interprétative de la traduction est travail intellectuel qui demande des récréation constante au niveau de la réexpression, du vouloir dire car la tâche du traducteur interprétatif est celle de la recherche des équivalences cognitives, affectives, actionnaires, situationnelles et ainsi de suite Casagrande, (1954) affirme que « *la traduction est commerce intime avec la vie* » ou encore *traduire est un métier « un métier minutieux, malaise, modeste, et l'art.* Il faut signaler également que le traducteur s'est servi de la langue comme un moyen pour s'approprier du sens du message de ce texte pragmatique pour ensuite le réexprimer en langue d'arrivée qui est le Français. La lutte contre le transcodage qui est le domaine de la traduction linguistique est évidente dans notre travail. Traduire n'est jamais un simple fait de transposer les signes linguistiques d'une langue à l'autre mais interpréter – un travail de réflexion qui implique la connaissance approfondie de deux langues en présence à savoir la langue de départ et langue d'arrivée.

## Références

- Bassnette, S. (1980), *Translation studies*. London : Routledge.
- Cary, E. (1958), *Comment faut-il traduire ?* Lille : Presse Universitaire.
- Casagrande, J.B. (1954), cité dans *traduire l'anglais, Théorie et Pratique*. Paris : Duculot.
- Cocula B. et Peyrouet C. (1989) *Didactique de l'expression*, Paris : nouvelle Edition librairie Delagrave.
- Coseriu, E. (1979), Spache : struktuen und funktionen In : *Théorie du langage et Théorie de la traduction*, Paris : Université de Paris III Didier Erudition.
- Delisle, J. (1988), *Translation : An Interpretive Approach*, Canada: University of Ottawa Press.
- Lederer, M. (1994), *La Traduction Aujourd'hui*. Paris : Hachette FLE.
- Kade, O. (1980), Die Sprachmittlung als gesellschaftlich Erscheinung und Gegenstand Wissenschaftlicher Untersuchung In: *Théorie du langage et Théorie de la traduction*, Paris : université de Paris III Didier Erudition
- LaPlace C. (1994), *Théorie du langage et Théorie de la traduction*, Paris : Université de Paris III Didier Erudition.
- Le Petit Larousse Grand Format en couleurs 1998
- Le Petit Robert, Dictionnaire d'aujourd'hui 1999.
- Newmark, P. (1986), *Approach to translation*, New York: Prentice-Hall.
- Sartre-J P. (1985), *Qu'est-ce que la littérature*. Paris : Gallimard.
- Seleskovitch, D. et Lederer, M. (1984), *Interpreter pour traduire*. Paris: Didier Erudition.